

# Journal communal d'Yverdon-les-Bains

# loon our !

Paraît 6 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et les habitants d'Yverdon-les-Bains!

octobre 2013

nº 63

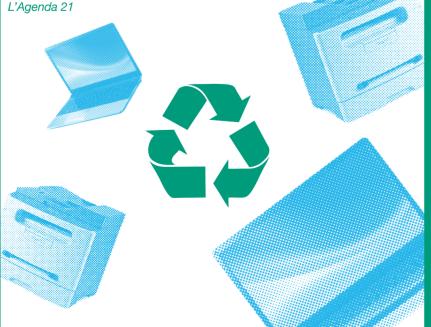
# Des achats exemplaires, et durables

En matière d'achats responsables, les collectivités publiques et les entreprises ont un rôle important à jouer. Leurs achats professionnels représentant chaque année plusieurs dizaines de milliards de francs, elles ont une opportunité unique d'agir sur les modes de production et de consommation et de les améliorer de manière durable. Les collectivités peuvent ainsi se permettre d'exiger des critères non plus seulement économiques, mais aussi sociaux et environnementaux dans le cadre de leurs achats.

C'est ce qu'Yverdon-les-Bains fait depuis 2010 pour ses achats informatiques. A l'époque, devant renouveler son parc d'imprimantes, elle a décidé d'inclure dans son cahier des charges des critères environnementaux comme par exemple la consommation de la machine en mode veille, l'obtention du label Ange Bleu ou la certification ISO. Des critères sociaux étaient aussi exigés : codes de conduite avec référence aux conventions de l'Office International du Travail, formation des ouvriers dans les usines, égalité hommes-femmes, etc. Depuis, l'administration yverdonnoise a adhéré au PAIR (partenariat pour les achats informatiques romands) qui fait des achats groupés d'imprimantes et d'ordinateurs afin d'obtenir de très bons prix, et qui inclut dans tous ses appels d'offres les critères environnementaux et sociaux décrits plus haut.

Lorsqu'il y a un renouvellement de matériel, il faut bien entendu penser également à se séparer de l'ancien. Pour cela, l'office informatique de la ville a fait appel à Restart, un projet du service du travail et de l'intégration de la commune de Lausanne. L'atelier Restart permet à des demandeurs-ses d'emploi de travailler dans le recyclage informatique en vue de se réinsérer dans le monde professionnel. Cette année, la commune a ainsi fait don d'environ 300 ordinateurs qui seront vidés, reconfigurés et reconditionnés pour ensuite être livrés gratuitement à une ONG bulgare œuvrant dans le domaine de l'aide à l'enfance et de la santé.

Ce politique en matière d'achats et de recyclage du matériel informatique s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de développer une administration exemplaire, l'une des quatre orientations stratégiques de sa Vision pour la législature en cours. Cette politique s'étend également aux achats de papier, de fournitures de bureau et de produits d'entretien.



### **Editorial**

Le développement durable peut se décliner de multiples façons. Mais surtout, il se niche dans les actes quotidiens les plus banals, dans nos modes de consommation comme dans la manière de concevoir la mobilité ou le respect de l'environnement. Nous le savons, il est particulièrement difficile, pour chacun d'entre nous, à titre individuel, d'avoir en toute circonstance une attitude responsable vis-à-vis du futur de notre planète. Parce que cela est compliqué, parce que nous ne disposons pas toujours et en toute circonstance des informations nécessaires à une prise de décision qui tienne compte de la durabilité économique, sociale et environnementale.

De nombreuses associations, mais aussi les collectivités publiques, mettent à disposition des outils et des informations pour faciliter la vie du citoyenconsommateur. De nombreux sites Internet, documents, revues peuvent servir de référence lorsque l'on a un doute sur un produit, sur un service, ou lorsque l'on cherche des exemples de comportement responsable. Toutes choses qui visent à faciliter la prise de conscience et la décision.

A l'instar d'autres communes, Yverdon-les-Bains développe une véritable politique en matière de développement durable. L'Agenda 21 («Agenda pour le 21° siècle») concrétise ces objectifs sous différentes formes. Par exemple, il soutient les projets publics et privés qui visent à la promotion et à la concrétisation des objectifs en la matière. Une commission extraparlementaire examine les dossiers qui lui sont soumis et octroie des subventions à ceux qui respectent un certain nombre de critères. Autre exemple, un plan de mobilité a été mis en place au sein de l'administration. Enfin, une politique d'achats durables est en vigueur depuis quelques mois (voir ci-contre).

L'administration se doit d'être exemplaire, elle ne peut se contenter de dire comment il faut faire. Elle doit aussi, et peut-être d'abord, le faire elle-même. Votre journal *Bonjour!* est d'ailleurs souvent le reflet des efforts fournis par les différents services pour atteindre cet objectif.

Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes prestations de l'Agenda 21 de notre ville (www.ylb.ch/agenda21), dont les responsables se tiennent à disposition pour toute information relative au développement durable.

Daniel von Siebenthal Syndic

### Dans ce numéro:

Aide au développement	page 3
Lotos	page 5
Tarifs électricité 2014	page 6
Propreté du lac	page 8

# Plantation de tilleuls le long de la route de Lausanne

La route de Lausanne, entre Ouchy et Vaumarcus, est inscrite à l'Inventaire des voies historiques de la Suisse. En effet, son tracé est ancien, mais la chaussée a été reconstruite telle qu'on la connaît à partir des années 1820. Sur le tronçon entre Gressy et Yverdon-les-Bains, le caractère historique de la route tient à son alignement d'arbres. Même si les arbres actuels sont relativement récents, l'alignement existe depuis fort longtemps. Originellement, il offrait de l'ombre aux voyageurs tout en indiquant de loin le tracé des grandes routes du Canton de Vaud.

Aujourd'hui, les arbres qui constituent cet alignement sont hétérogènes et leur état sanitaire est alarmant. Plusieurs abattages urgents ont eu lieu. La substance historique de la route est donc condamnée si l'alignement n'est pas renouvelé. La ville a donc décidé de planter 86 tilleuls cet automne dans ce secteur, afin de former un élément paysager continu et marquant qui redonnera une identité à l'entrée sud d'Yverdon-les-Bains et de l'agglomération. La plantation d'un alignement d'arbres majeurs aura également un effet esthétique important sur ce quartier de la ville.

Les travaux prévus cet automne débuteront par l'abattage des arbres existants, puis suivra la plantation des nouveaux tilleuls entre le virage de Gressy et le giratoire à hauteur de la rue des Champs-Lovats. L'abattage se déroulera pendant les vacances d'automne et aura comme conséquence la fermeture de la route de Lausanne, pendant quelques jours, entre le virage de Gressy et la sortie de l'autoroute. Une déviation sera mise en place par Sermuz et le quartier En Calamin.

### Des arbres dans le Parc des Rives du Lac

De nombreux utilisateurs ont fait remarquer le manque d'ombre, aussi bien dans le Parc des Rives du Lac qu'à la piscine municipale. Pour y remédier, la ville a décidé de planter une quinzaine d'arbres chaque année dans ce secteur, pendant les six prochaines années.

Les premiers arbres, des érables, accompagnés par des aulnes, des trembles et un chêne, seront plantés cet automne sur le plateau de la piscine et vers les barbecues, au nord du parc.

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments





nº 63 – octobre 2013 page 3

# Aide au développement en faveur de la Jordanie, du Salvador et du Tibet

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, Yverdon-les-Bains a inscrit à son budget une somme par habitant (2 fr. en 2013) pour soutenir des projets d'aide au développement.

Les projets de coopération au développement contribuent à la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale et permettent de donner une figure concrète à la solidarité internationale. Depuis 1994, la ville collabore avec la Fedevaco (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine les projets susceptibles d'être soutenus.

En 2013, la Municipalité a ainsi octroyé une aide financière de Fr. 50'000.- répartie sur les trois proiets suivants:

### Programme d'accès à la justice pour femmes à risques, Jordanie

La situation des femmes en Jordanie est particulièrement difficile. Parmi toutes les formes de violences dont elles sont victimes, le crime d'honneur constitue la forme la plus extrême et la plus radicale. Dans ce contexte, ce projet vise à offrir aux femmes menacées un environnement sécurisé et un soutien dans leurs efforts de retour à une vie normale. Les actions mises en œuvre sont: la réhabilitation des bénéficiaires à travers un soutien psychologique, légal et social; la formation professionnelle; la médiation avec les familles; la sensibilisation de la société jordanienne au crime d'honneur, par l'intermédiaire d'interventions dans les médias du pays. Pour la dernière année du projet, il est prévu d'étendre la sensibilisation aux filles mineures résidant dans deux foyers accueillant des filles ayant des problèmes avec leur famille.

### Agua para todas y todos - Eau propre pour toutes et tous, Salvador

Développer l'accès à une eau de qualité pour la consommation humaine dans 6 municipalités des départements de la Paz, San Vincente et Chalatenango pour aider à améliorer la qualité de vie de la population bénéficiaire. Les citoyens concernés (1427 familles, 6073 habitants) sont confrontés à des problèmes récurrents d'approvisionnement, de traitement et de distribution d'eau de consommation. Les infrastructures, parfois vétustes ou inadaptées, font porter des risques significatifs à la santé des habitants et empêchent un développement économique et social satisfaisant.

#### Sensibilisation et gestion des déchets, Sershul (Tibet)

Le projet vise à réduire l'impact humain sur l'environnement à travers un travail de sensibilisation sur les déchets et la pollution, ainsi que la mise en place de structures de collecte et de tri des déchets. Cette deuxième phase du projet vise à rendre le système de collecte des déchets efficace, durable et autonome dans 5 villages, à travers la poursuite du travail de sensibilisation de la population, la recherche de solutions pour le recyclage et la mise en place de partenariat avec les autorités locales.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces projets, vous pouvez consulter le site Internet de la Commune décrivant les projets soutenus: www.yverdon-lesbains.ch/prestations-deladministration/integration/aide-au-developpement/federation-vaudoise-de-cooperation.

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale



### Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Pour la cinquième année consécutive, les personnes établies récemment à Yverdon-les-Bains, soit entre le 31 juillet 2012 et le 1<sup>er</sup> août 2013, sont conviées à une cérémonie de bienvenue afin de leur permettre de mieux connaître la ville, les services et prestations qu'elle offre, ainsi que l'organisation de ses différents dicastères.

Cette manifestation, réservée exclusivement aux nouveaux arrivants sur inscription, se déroulera cette année le samedi 2 novembre à la Marive. Une halte-garderie sera à disposition pour les enfants de 1 à 5 ans dès 9h30, pour toute la durée de la partie officielle.

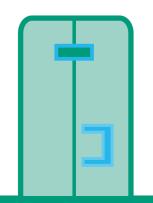
Après les discours et présentations du Syndic et des Municipaux, les nouveaux habitants pourront découvrir les stands des différents services de la ville et échanger avec les responsables de l'administration et ceux de diverses institutions. Ils pourront également profiter d'un apéritif dînatoire.

Le programme prévoit également une partie récréative, sous la forme d'une visite à choix d'un lieu important de notre ville: le centre historique (visite à pied), la Maison d'Ailleurs, la Bibliothèque publique ou la STRID (déchetterie).

Cette année, cette manifestation concerne 1300 nouveaux foyers, chiffre révélateur de l'important développement de la ville actuellement.

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale





Le coup de peinture du Conseil des Jeunes

# Les nouveaux quartiers du Conseil des Jeunes

Chers lecteurs, vous qui êtes maintenant de fins connaisseurs du Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY), vous n'êtes pas sans savoir que nous travaillons d'arrache-pied au service des jeunes de la région (et pas seulement), afin de mettre un peu de piment dans leur vie. Vous l'aurez compris dans le titre, cet article va vous faire part du déménagement du bureau du CDJY. Et pour faire les choses correctement, il est nécessaire de vous imposer une petite parenthèse historique.

Après la création du Conseil, nous avions remarqué que, pour mener nos tâches à bien, sans gaspiller notre énergie à nous « agiter dans le vide », il nous fallait un point de ralliement. En réponse à nos demandes, la ville d'Yverdon-les-Bains nous avait provisoirement installé une table au Service jeunesse et cohésion sociale, dans le bureau de la Déléguée à la jeunesse. C'est ainsi qu'était né le « bureau » du Conseil des Jeunes!

Depuis ce jour, le Conseil a fonctionné ainsi, dans son petit coin. Mais l'utopie d'avoir un jour leur propre bureau n'a jamais cessé d'être au cœur des discussions des jeunes parlementaires.

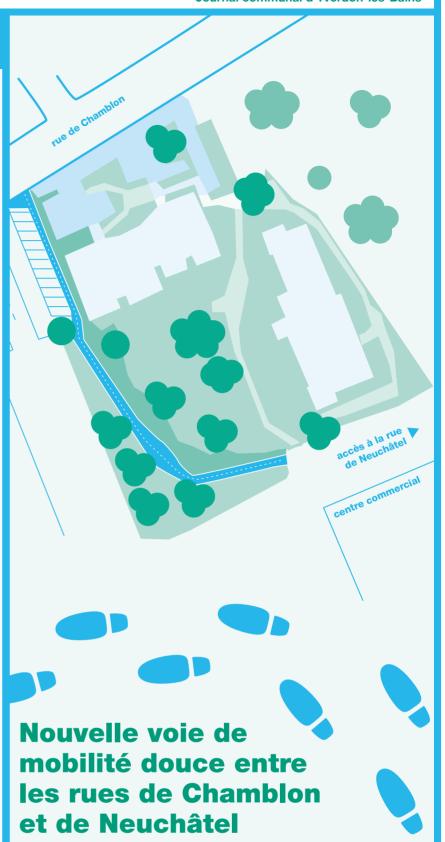
Sensible à notre insistance tenace, la ville d'Yverdon-les-Bains a aujourd'hui trouvé une solution au problème. Le Conseil a enfin obtenu ce qu'il espérait : un espace de travail « à soi », dans lequel il peut se retrouver sans déranger personne.

L'époque où nous devions sonner ou attendre le passage de quelqu'un devant la porte pour rejoindre notre bureau est révolue. A la rentrée scolaire, une clé, ô tant convoitée, a été remise à Alexandre Martin, le président du CDJY. Notre quartier général se trouve désormais vers les casernes, au Check Point. Et pour la plus grande joie de certains, juste en face d'un fameux restaurant de kebabs!

Ce bureau contient certes plus qu'une table, mais ce n'est pas encore à proprement parler le Caesar Palace. Heureusement, la vice-présidente du CDJY, Debora Martinez, a déjà de nombreuses idées de décoration qui lui turlupinent l'esprit: «J'ai hâte de me dédier à la personnalisation de ces lieux afin qu'ils deviennent les plus inspirants possibles». L'aménagement du bureau sera l'objet de nos prochaines activités et, de toute façon, comme les jeunes sont complètement désœuvrés dans notre monde, ici, au moins, ils auront quelque chose de concret à faire! Mais pour le moment nous sommes reconnaissants au Service jeunesse et cohésion sociale de nous avoir aidés à trouver notre place!

Le Conseil des Jeunes





Le chemin pour piétons entre la rue de Chamblon et la rue de Neuchâtel, qui circule le long de bâtiments adjacents et d'un centre commercial, a été passablement perturbé par la construction de deux immeubles dans ce secteur.

La ville, en collaboration avec le promoteur immobilier concerné, aménagera cet automne un nouveau chemin pour les piétons et les cyclistes à cet emplacement. Dans la continuité des jardins des immeubles, il accueillera une végétation abondante composée de graminées, d'arbustes indigènes, de tilleuls, de bouleaux et de cerisiers, plantés au printemps prochain. Des bancs permettront de s'arrêter dans cet espace de verdure au centre-ville, très apprécié des Yverdonnois. Le parking sur la rue de Chamblon sera aménagé pour faciliter le passage des usagers.

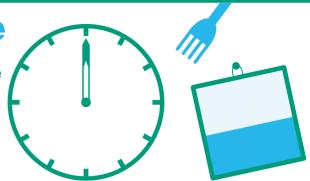
La Ville se félicite de la bonne collaboration avec le promoteur concerné pour la création de cette nouvelle voie de mobilité douce, qui prendra à sa charge une partie des aménagements.

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments

nº 63 – octobre 2013 page 5

### Se nourrir d'art et de culture

Dans l'optique de toucher un nouveau public, pas forcément disponible le soir, le Théâtre Benno Besson (TBB), le Centre d'Art Contemporain (CACY) et la Bibliothèque publique proposent depuis cette rentrée différentes activités à l'heure du repas de midi. Ou comment s'ouvrir l'appétit au contact de la culture théâtrale, artistique et littéraire!



#### Midi Théâtre!

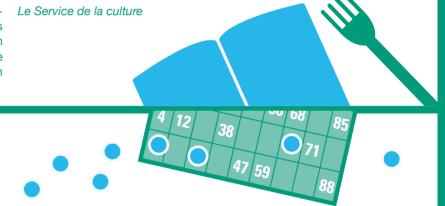
Dès le mois de novembre, le TBB vous fera déguster quelques gourmandises théâtrales romandes entre 12h et 13h. Pour le prix d'un plat du jour, vous pourrez vous délecter de 8 représentations prévues entre novembre 2013 et mai 2014. Une petite restauration sera proposée et le pique-nique est le bienvenu. Tous les détails dans le programme du TBB ou sur le site Internet www.theatrebennobesson.ch

#### Goûter à l'art à l'heure du dîner

De son côté, le CACY invite le public à assouvir sa faim artistique tous les mercredis à 12h15, sauf pendant les périodes de fermeture. Pendant 30 minutes environ, un guide de l'institution propose un éclairage original sur l'exposition en cours. Les visiteurs peuvent ainsi goûter à l'art et apprécier les saveurs d'une création pendant leur pause de la mi-journée. Le site www.centre-art-yverdon.ch vous renseigne sur cette démarche et sur l'actualité du CACY.

#### Etancher sa soif d'information à midi

La Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains propose quant à elle tous les mardis un horaire non-stop, de 10h à 18h30. Quotidiens romands, revues, accès Internet sont à disposition de tous. Moment privilégié pour découvrir une exposition, choisir ses DVD et ses livres, cette ouverture à midi permet à chacun de profiter des offres de la bibliothèque dans une ambiance calme et reposante. Horaires et programme de l'action culturelle sur le site www.yverdon-les-bains.ch/bibliotheque.



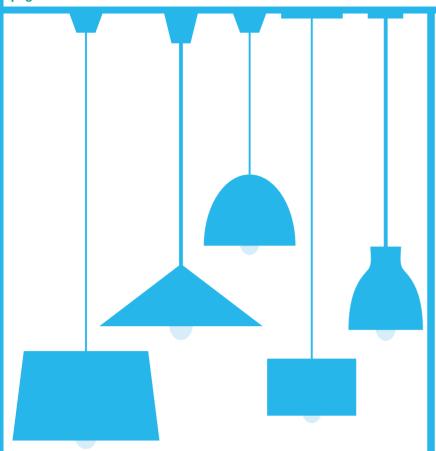
### Quine, double-quine, carton!

L'arrivée de l'automne correspond à celle des lotos! Il est donc temps de ressortir son porte-bonheur favori et de se rendre à La Marive pour espérer remporter un lot magnifique, tout en soutenant les nombreuses associations locales.

Voici le calendrier des lotos de novembre 2013 à mai 2014.

Mois	Jour	Sociétés
Novembre 2013	Di. 17	Association des émigrés Italiens-AEI87
Décembre 2013	Sa. 7	Flore du Jura
	Ve. 27	Association des Boules d'Yverdon- les-Bains
	Sa. 28	Société des pêcheurs amateurs du haut- lac l'Ecaille
	Di. 29	UCY-Unihockey Club Yverdon
Janvier 2014	Me. 1	Soc. Cynologique Yverdon & Environs
	Je. 2	HCY-Hockey Club Yverdon-les-Bains
	Ve. 3	Club de Marche
	Sa. 4	Plusport Sport Handicap Yverdon
	Di. 5	CSCS - Club Sportivo Culturale Siciliano
	Ve. 10	Club de Badminton
	Sa. 11	EMAY- Ecole de musique de l'Avenir d'Yverdon-les-Bains
	Di. 12	CTTY-Club de Tennis de Table Yverdon
	Ve. 17	Société d'Aviculture Yverdon-Nord Vaudois
	Sa. 18	Accordéonistes Aurore
	Di. 19	FSG Amis-Gymnastes Yverdon
	Sa. 25	Société Pistolet - Carabiniers
	Di. 26	USY-Union Sportive Yverdonnoise

Mois	Jour	Sociétés
Février 2014	Sa. 1	Guggenmusik La Niouguen's
	Di. 2	FSG Yverdon-Ancienne
	Ve. 14	ACN-Amis Cyclistes du Nord
	Sa. 15	CAS-Club Alpin Suisse
	Di. 16	F.C. Azzurri
	Ve. 21	Petits Animaux Région Yverdon
	Sa. 22	Abbaye des Armes Réunies
	Di. 23	Avenir, Harmonie d'Yverdon-les-Bains
Mars 2014	Sa. 1	ASSO-Yverdon-les-Bains & environs
	Di. 2	BMX Club Nord Vaudois
	Ve. 7	Association Yverdon-Sport Juniors
	Sa. 8	Tir Sportif Yverdonnois
	Di. 9	Union Nautique Yverdonnoise
	Di. 23	Missione Cattolica Italiana del Nord Vaudois
	Sa. 29	Judo Kwai Yverdon-les-Bains
	Di. 30	Pétanque Yverdonnoise
Avril 2014	Ve. 4	Accordéonistes Accordia
	Sa. 5	Ski-Club Yverdon-les-Bains
	Ve. 11	Société Philanthropique Suisse Union
	Di. 13	RCY-Rugby-Club Yverdon
	Di. 27	Chœur Crescendo Yverdon
Mai 2014	Sa. 3	Objectif Vidéo
	Sa.10	La Récréation
	Ve. 23	Association Sportive et Culturelle Poste Swisscom



# Prix de l'électricité pour 2014

Conformément à la législation régissant le marché électrique, le Service des énergies (SEY) a publié fin août 2013 les nouveaux prix de l'électricité applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Pour l'an prochain, l'évolution des prix, qui est largement influencée par des décisions prises au niveau de la Confédération, induira une hausse limitée pour le consommateur privé moyen d'environ 12 francs sur la facture annuelle, grâce à une maîtrise des coûts au niveau local.

Pour comprendre cette évolution, il faut savoir que le calcul du prix de vente de l'énergie et de l'acheminement est précisément réglementé à l'échelle nationale, et que les distributeurs locaux collectent des taxes communales, mais aussi cantonales et fédérales. C'est la hausse de ces dernières qui est à l'origine de l'évolution du prix de l'électricité à Yverdon-les-Bains.

Concrètement, le prix du kilowattheure «Energie» baissera d'environ 1% en moyenne. Une baisse du coût de l'approvisionnement et la maîtrise des frais de gestion du SEY expliquent cette évolution. En revanche, les prix d'acheminement de l'électricité augmenteront d'environ 3%, en raison des facteurs suivants:

- Augmentation autorisée par l'ELCOM (Commission fédérale de l'électricité) de 0.87% du taux d'intérêt de rémunération de la valeur résiduelle du réseau électrique (de 3.83 à 4.7%);
- Hausse de 0.45 à 0.60 ct/kWh de la RPC (rétribution à prix coûtant) qui permet à la Confédération de racheter les nouvelles énergies renouvelables au prix coûtant (décision de l'ELCOM);
- Augmentation de 0.31 à 0.64 ct/kWh de la taxe Swissgrid, afin d'assurer la fourniture de l'énergie de réglage à l'ensemble du réseau suisse.

Les autres composantes du prix total de l'électricité (prix de la puissance, réactif, abonnement) ainsi que les taxes communales et cantonales ne subissent pas de modification. C'est donc bien la hausse des coûts d'acheminement de l'électricité, sur laquelle le SEY n'a pas d'influence, qui tire les tarifs 2014 vers le haut.

Les détails concernant les prix et les différents tarifs 2014 sont disponibles dans le document « Conditions de vente et prix aux clients finaux » disponible sur le site Internet de la commune : www.yverdon.ch/tarifs-electricite.

Le Service des énergies

# Sassko à la rencontre des enfants

La Police du Nord vaudois possède deux chiens, Tilk et Sassko, pour l'aider dans des missions de recherche d'objets, d'individus ou de produits stupé-fiants. Le 12 septembre dernier, Sassko, berger allemand mâle de 8 ans et de 34 kilos, a rencontré un groupe d'enfants de la garderie Tom Pouce. Cette mission spéciale répondait à deux objectifs principaux: faire découvrir aux enfants une facette méconnue de la Police et sensibiliser les bambins, âgés de 3 à 4 ans, au comportement à adopter face à un chien inconnu.

Dans un premier temps, le Sergent Gremaud, conducteur du chien, et l'Appointée Gorgerat, ont présenté Sassko aux enfants et montré quelques éléments de dressage. Ensuite, le chien a prouvé ses qualités de fin limier en procédant à des recherches d'individus, puis d'objets camouflés par les mouflets. Enfin, les agents de la Police Nord vaudois, emmenés par le Premier Lieutenant Freymond, chef de l'entité Projets et Partenariats, ont précisé aux enfants quelques règles comportementales à adopter face à un chien inconnu. Par exemple:

- ne pas caresser un chien sans la permission de son maître;
- éviter de caresser un chien sur la tête;



#### 3 questions au Sergent Gremaud, conducteur de Sassko

#### Depuis quand vous occupez-vous de Sassko?

J'ai commencé à travailler avec Sassko depuis qu'il a 8 semaines. Cela fait donc bientôt 8 ans que nous nous côtoyons.

### Comment s'est déroulé le dressage?

C'est un travail important, dont le plus gros se fait durant les premières années. Les échanges quotidiens sont complétés par deux jours de cours par mois. Et la formation concerne aussi le conducteur de chiens. Je suis moimême en train d'obtenir un diplôme d'instructeur canin.

### D'autres agents peuvent-ils s'occuper de Sassko?

Non, quand Sassko est engagé sur le terrain, je suis toujours à ses côtés pour le guider. L'un ne va pas sans l'autre!

La Police Nord vaudois

### **Concert à Gressy**

L'Association villageoise Lè Patai a le plaisir de vous annoncer un concert baroque le dimanche 17 novembre, à 17h, à l'église de Gressy.

Au programme: œuvres de Vivaldi, de Haendel et autres compositeurs baroques interprétées par Catherine Rouard (soprano), Carole Reuge (flûtiste), Edith Lang (organiste). L'entrée est libre, une collecte sera organisée à la sortie. Une collation, en compagnie des artistes, sera offerte aux spectateurs après le concert à l'abri PC de Gressy (en face de l'église).

L'Association Lè Patai







nº 63 – octobre 2013 page 7



### Bourse Agenda 21 Dépôt de candidature 27 octobre 2013

Quatre fois par année, Yverdon-les-Bains accorde des soutiens financiers pour des réalisations utiles à la ville et dont le but est la promotion du développement durable. Toute personne ou association présentant un projet cohérent avec les trois domaines du développement durable (économie, environnement, social) peut soumettre son projet à la Commission Agenda 21.

Les projets peuvent concerner des domaines variés comme l'aménagement du territoire, l'habitat, la mobilité, la consommation et les politiques d'achats responsables, le tourisme équitable, la protection des ressources naturelles, l'éducation, la formation ou encore la santé. Ils devront être déposés avant le 27 octobre 2013 pour être évalués par la Commission Agenda 21 et, s'ils correspondent aux critères d'attribution, se voir récompensés d'un soutien financier.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site Internet de la ville à l'adresse www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 afin de connaître le règlement de la Bourse Agenda 21 et les modalités de participation. Elles y trouveront également le formulaire de candidature.

L'Agenda 21

# Avec l'automne, réchauffez-vous en pédalant!

Le bouquet de subventions 2013 version «transports publics» a été un succès: tous les bons de réduction pour des ½ tarifs CFF ou des abonnements Mobilis ont été distribués! Mais les sportifs peuvent être rassurés: il reste encore quelques bons pour obtenir des vélos, des vélos électriques et des abonnements Mobility à tarif réduit. Dépêchez-vous de venir retirer le vôtre au greffe municipal! Tout doit disparaître avant la fin de l'année (les bons sont valables jusqu'au 31 décembre 2013)!

Tous les détails à l'adresse www.ylb.ch/agenda21



# Donnez votre avis sur la révision du règlement du stationnement!

Vous le savez sans doute déjà, la Municipalité a présenté fin septembre le nouveau règlement du stationnement de la ville. Vous avez d'ailleurs peutêtre assisté à la séance publique d'information sur cette question le 2 octobre dernier à l'Aula Magna du Château.

La Municipalité a souhaité informer les Yverdonnois(es) de manière détaillée et complète avant la mise en œuvre de ce nouveau règlement du stationnement en 2014. Bien que la gestion du stationnement soit de son ressort, elle a également souhaité donner la possibilité à toute personne de donner son avis sur ce sujet. Vous pouvez donc nous envoyer vos commentaires sur ce nouveau règlement par courriel à stationnement@yverdon-les-bains. ch ou par courrier à l'adresse: Yverdon-les-Bains, Filière Mobilité, Hôtel de Ville, Place Pestalozzi 2, 1401 Yverdon-les-Bains. Délai: 1er novembre 2013.

La filière Mobilité



# Démarche participative Prochaines étapes

La démarche participative liée au réaménagement de la place d'Armes reprendra ses droits en cette fin du mois d'octobre, avec le début de l'Etape 3: *Du rêve à la réalité, les contraintes à respecter.* 

Pour cette troisième étape, 3 groupes de 8 personnes vont préparer des scénarios d'aménagement pour la place d'Armes, en s'inspirant des attentes, rêves et propositions transmis par la population depuis le mois de mars dernier, au cours des deux premières étapes de la démarche. A partir de ces éléments de base, ils développeront un projet d'aménagement de la place, en tenant compte dans une certaine mesure des contraintes techniques, urbanistiques, voire financières d'un tel ouvrage. Au cours des trois séances de travail qui les attendent, les participants seront accompagnés par des urbanistes professionnels qui les guideront dans la formulation de leur projet.

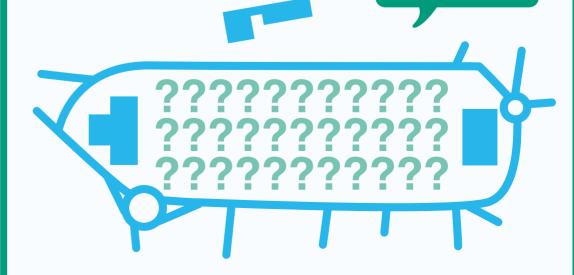
Les différentes visions seront présentées à la population lors de deux soirées-ateliers.

Le 6 novembre 2013, vous êtes toutes et tous conviés au Foyer du Théâtre Benno Besson à 19h. Vous pourrez alors découvrir l'état des projets à mi-parcours et échanger avec les membres des différents groupes de travail.

Les scénarios finalisés seront présentées lors de la soirée de clôture de la démarche participative, le mardi 19 novembre 2013. Vous pourrez dans un premier temps faire connaissance avec les projets définitifs des 3 groupes de concepteurs en « herbe », mais également découvrir les résultats finaux de la démarche participative. Le bilan de cet exercice sera présenté en deuxième partie de soirée et clôturera les échanges riches et féconds initiés avec la population depuis mars 2013 au sujet de l'avenir de la place d'Armes.

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments

Nous vous espérons nombreuses et nombreux à ces deux soirées-ateliers!



### Chaleur et qualité de l'air

En été, il arrive que les valeurs limites d'émission pour l'ozone soient dépassées. On assiste alors à l'apparition du smog estival. L'indice de pollution de l'air peut êt

On assiste alors à l'apparition du smog estival. L'indice de pollution de l'air peut être consulté sur le lien : http://www.vd.ch/themes/environnement/air/qualite-de-lair/reseaux-de-mesures/le-reseau-vaudair/. Le seuil de déclenchement du plan d'urgence est de 180 µg/m³ d'ozone. Dès que ce niveau est atteint, des mesures sont engagées par la Municipalité et des cartes journalières Publibike sont mises à disposition gratuitement.

Le Service des travaux et de l'environnement



### Algues et baigneurs

Si vous profitez régulièrement du lac, comme nageur ou comme marin, vous avez sans doute aperçu des algues à la surface du Lac de Neuchâtel durant la chaude période estivale, qui s'est avérée très favorable à la prolifération de cette végétation aquatique.

Mais la ville ne reste pas inactive face à cette situation. En effet, chaque été, elle mandate une entreprise pour nettoyer les rives du lac et couper les algues à l'aide d'une faucardeuse, pour le bien-être des baigneurs et vacanciers. Cette machine aquatique, conduite par une personne, est propulsée par deux roues à aubes. Elle est munie d'une lame amovible à l'avant, large d'environ 1,50 m, servant à couper les algues. Cette dernière peut descendre jusqu'à 1 m sous l'eau. A l'aide d'un tapis roulant, les algues coupées tombent dans un panier où elles s'égouttent, avant d'être acheminées sur la terre ferme pour être évacuées. Le faucardage s'effectue en général aux plages principales, à l'embouchure de la Thièle et du Canal Oriental, aux Rives du Lac, à l'embouchure du Mujon, ainsi qu'au port des Iris.

#### Le saviez-vous?

Les algues croissent d'environ 20 à 25 cm par jour lorsque les conditions sont remplies, à savoir: assez de lumière pour la photosynthèse et des températures adéquates. Idéalement, les algues sont coupées avant qu'elles n'atteignent la surface et qu'elles lâchent leurs graines. Malheureusement, la faucardeuse n'arrive pas à couper les algues à la racine. Ces dernières repoussent donc inexorablement chaque année. Cette saison, un peu plus de 12 tonnes d'algues ont été récoltées en 7 jours, ce qui représente environ 10 bennes. Les algues coupées ont été acheminées à l'usine de méthanisation de la plaine de l'Orbe, qui les traite de la même manière que les déchets verts.

#### Qu'en est-il de la qualité de l'eau du lac?

L'eau de baignade est régulièrement contrôlée. En 2013, il y a eu deux sessions d'échantillonnage de l'eau, en mai et en juillet.

Chaque année, l'échantillonnage de l'eau se fait à proximité de la zone de baignade entre Thièle et Mujon et à la plage Clendy. Les échantillons sont ensuite envoyés au Service de la consommation et des affaires vétérinaires de l'inspection cantonale, où la qualité hygiénique de l'eau de baignade est mesurée. Les analyses microbiologiques déterminent la quantité de bactéries présentes, à savoir l'Escherichia coli, les salmonelles et les entérocoques. Ces dernières peuvent provoquer des infections diverses (infections urinaires, diarrhées, fièvres...).

Les résultats des deux échantillonnages 2013 ont été positifs: l'eau d'Yverdon-les-Bains est de bonne qualité. Les baigneurs ont ainsi pu profiter pleinement du lac cet été!

Le Service des travaux et de l'environnement